

Office fédéral de l'agriculture
Mattenhofstrasse 5
3003 Bern

Berne, le 15 avril 2016 / GGL
VL_Ordonnances_agricoles_2016

Ordonnances agricoles 2016 Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux

Madame, Monsieur,

En vous remerciant de nous avoir consultés dans le cadre de la consultation sous rubrique, nous vous prions de trouver, ci-après, notre prise de position.

Le PLR prend connaissance du train d'ordonnances agricoles 2016 qui comprend les projets de modification de neuf ordonnances du Conseil fédéral, de deux ordonnances du DEFR et d'une ordonnance de l'OFAG.

Le PLR soutient tout particulièrement la simplification des procédures administratives qui fait suite à l'augmentation constatée des charges administratives, à tous les échelons, suite à l'introduction de la politique agricole 2014-17. Ces mesures doivent être poursuivies et renforcées afin de simplifier les exigences posées aux exploitations. Ces mesures doivent permettre notamment de décharger les paysans de prescriptions trop contraignantes, tout en permettant de développer une agriculture compétitive et respectueuse des ressources naturelles pour les années à venir. Le PLR continuera de s'engager dans cette voie comme le montre la motion de Walter Müller déposée dernièrement (14.4098) ainsi que le postulat de Karin Keller-Sutter (14.4046) adopté en 2015.

Le PLR soutient également la mise en œuvre du programme de stabilisation 17-19 dans l'agriculture. Le PLR estime que l'agriculture doit aussi contribuer équitablement, pour une certaine part, au programme de stabilisation de la Confédération, bien que les dépenses fédérales pour le secteur agricole soient restées stables depuis l'année 2000, voire régresse en % des dépenses totales de la Confédération. Toutefois les engagements pris dans la PA 2014 – 2017 doivent être respectés. La PA 14-17 a impliqué des adaptations importantes pour les exploitations agricoles suisses, qui sont encore en cours de réalisation. Afin de ne pas déstabiliser le système, ces modifications ne doivent pas aller à l'encontre des dispositions prises par de nombreux agriculteurs pour s'adapter à la nouvelle Politique Agricole 14-17.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Le Président



Philipp Müller
Conseiller aux Etats

Le Secrétaire général



Samuel Lanz